



L'EDITO D'ANNE-SOPHIE BARTHEZ

Depuis près d'un an, nous nous trouvons collectivement confrontés à une crise sanitaire qui se transforme en crise de confiance. Face aux épreuves que nous avons traversées, et à celles que nous pouvons anticiper pour les mois qui viennent, nous n'avons pas d'autre choix qu'agir. Agir pour aider les membres de notre communauté ESRI en souffrance, mais aussi agir pour préparer l'avenir.

Malgré une impression d'immobilité voire de « jour sans fin », 2020 a été jalonnée de succès pour l'ESRI français à l'échelle internationale, qui constituent autant de tremplins pour de nouvelles dynamiques en 2021.

La politique de regroupement a donné aux établissements français une meilleure visibilité internationale et un surcroît d'attractivité pour les étudiants et les chercheurs étrangers. D'autres dispositifs permettront de renforcer cette attractivité : la campagne de recrutement Bienvenue en France offre à ce stade des perspectives très positives pour la rentrée 2021 ; la création, dans le cadre de la LPR, du séjour de recherche pour les doctorants et chercheurs étrangers boursiers permettra d'améliorer l'accueil avec une couverture sociale complète et le versement d'un financement complémentaire ; le développement d'une offre d'enseignement à distance par le biais des espaces français d'enseignement numérique à l'étranger, en expérimentation cette année, permettra aux établissements de diversifier leurs actions à l'étranger.

Car, malgré la crise, l'engagement des établissements d'enseignement supérieur à l'international ne s'est pas démenti, comme en témoignent le nombre de projets déposés dans le cadre des appels à projets financés par le MEAE (fonds de solidarité pour les projets innovants) ou l'AFD (programme « Partenariat avec l'enseignement supérieur africain », dont les résultats seront connus à l'été), ainsi que le dynamisme des consortiums d'établissements impliqués dans les établissements franco-étrangers, avec de nouveaux accords de consortium qui seront signés cette année.

Mais c'est tout particulièrement en Europe que cette internationalisation croissante des établissements français est perceptible. Les résultats du second appel à projets pour des alliances d'universités européennes ont porté à 33 le nombre d'établissements français impliqués dans les projets sélectionnés par la Commission. La France s'est hissée en première position en termes de coordination d'alliances, avec 10 établissements coordinateurs. Tous nos établissements ont désormais conscience de l'importance de l'Europe pour leurs étudiants et leurs enseignants, comme en témoignait déjà la forte participation française au programme de mobilité Erasmus +. Le PIA permet de soutenir encore davantage cette ambition européenne des établissements français, mais l'accompagnement des autorités ne serait rien sans ces liens que les établissements eux-mêmes ont tissés de longue date avec leurs partenaires européens. Bien entendu, le Brexit, aux contours encore incertains notamment pour ce qui concerne la mobilité étudiante, vient modifier les équilibres. Mais la construction d'un espace européen de la connaissance, à articuler avec l'espace européen de la recherche, est en cours ; et les acteurs, à ce stade, en sont moins les Etats membres que les établissements. Il reste bien des outils à inventer – en termes de gouvernance, de diplomation, d'assurance-qualité – pour parfaire cette dynamique ; l'année 2021 permettra d'y travailler, notamment afin de préparer la Présidence Française du Conseil de l'Union européenne. Relance, puissance et appartenance, tels sont les mots-clés de cette future présidence. Pour chacun d'entre eux, l'enseignement supérieur et la recherche joueront un rôle essentiel.

Lorsque les lendemains sont incertains, il nous revient d'œuvrer pour qu'ils soient meilleurs. C'est pourquoi nous continuerons à nous enthousiasmer et nous engager, ensemble, afin d'offrir un avenir heureux à notre jeunesse. Pour ce qui concerne le volet international de l'action du MESRI, comme pour les autres volets, au regard du chemin parcouru en 2020, je ne doute pas que nous relèverons ce défi.

Les dernières annonces du Premier Ministre concernant le franchissement des frontières ont modifié les conditions d'entrée et de sortie des étudiants en mobilité.

- **Mobilités internes à l'espace européen** (Etats membres de l'UE, Andorre, Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, Saint-Marin, Suisse et Vatican) :
 - les mobilités sortantes ne sont pas soumises à restrictions
 - les mobilités entrantes doivent respecter les contrôles sanitaires (test PCR négatif de moins de 72 heures avant le départ et engagement sur l'honneur disponible sur le site du Ministère de l'Intérieur).
- **Mobilités hors UE** :
 - Les mobilités sortantes sont autorisées dans le cadre des programmes d'échanges étudiants. Les stages obligatoires pour valider une formation sont considérés comme une mobilité pour études. Les étudiants devront fournir
 - une attestation de sortie du territoire
 - un certificat de scolarité établi par leur établissement
 - éventuellement, un document attestant que leur déplacement est obligatoire dans le cadre d'un programme d'échange
 - tout document nécessaire demandé par les autorités du pays d'accueil.
 - Les mobilités entrantes sont autorisées dans ce même cadre de programmes d'échanges. Les étudiants devront fournir :
 - une attestation d'entrée sur le territoire métropolitain
 - un test PCR négatif de moins de 72h
 - une déclaration sur l'honneur sur leur état de santé
 - un certificat de scolarité
 - éventuellement, un document de l'établissement d'accueil attestant qu'ils viennent s'installer pour le second semestre dans le cadre d'un programme universitaire.
- Pour les chercheurs venant d'un pays hors UE, la mobilité entrante est possible s'ils peuvent attester qu'ils viennent s'installer en France à l'invitation d'un laboratoire de recherche, pour des activités de recherche nécessitant impérativement une présence physique. Ils doivent produire une lettre d'invitation du laboratoire de recherche.

Toutes les attestations sont disponibles sur le [site du Ministère de l'Intérieur](#).

AGENDA

- L'AVRIST (Association pour la valorisation des relations internationales scientifiques et techniques) organisera du 20 janvier au 10 février inclus une série de webinaires sur le thème de "L'innovation en Inde : décryptage des enjeux technologiques, socio-économiques et environnementaux". Le programme détaillé se trouve [sur ce lien](#) et l'inscription (obligatoire mais gratuite) [sur ce lien](#). Pour toute question : contact@avrist.fr.
- La 7ème édition des Trophées des campus responsables se déroulera à distance le 10 Février de 14h à 18h30. Elle sera retransmise en direct sur [YouTube](#). Les inscriptions sont ouvertes [sur ce lien](#).

PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

J- 1 an ! Au premier semestre 2022, la France prendra la présidence du Conseil de l'Union européenne. A cet effet, **la Délégation aux affaires européennes et internationales du MESRI s'est enrichie ce mois-ci d'une cellule PFUE 2022**, dont les missions s'articulent autour de plusieurs mots clés : coordination, médiation, conseil et expertise, gestion d'événements, communication.

Une présidence européenne est en effet un moment exceptionnel pour un Etat membre et nécessite une organisation tout aussi exceptionnelle : [tous les détails ici](#).

Le BIM s'enrichit par conséquent d'une rubrique « Présidence Française » afin que la cellule PFUE puisse vous tenir régulièrement informés de la préparation de ce semestre si particulier.

Contacts : Christophe Dessaux, Guillaume Kasperski, Eva Naidu
pfue2022@recherche.gouv.fr et pfue2022@enseignementsup.gouv.fr

ACTUALITÉS

Lancement du programme Horizon Europe

La présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne (PTUE) a organisé le 2 février un **lancement officiel du programme Horizon Europe**. Des tables rondes associant les ministres et des personnalités du monde de la recherche et de l'innovation (Emmanuelle Charpentier, Pascal Lamy, Jean-Pierre Bourguignon...) ont permis d'évoquer la mobilisation d'Horizon Europe et du plan de relance européen au soutien des transitions verte et numérique.
Plus d'informations [sur ce site](#).

Lancement du site Horizon Europe

[Horizon-europe.gouv.fr](https://horizon-europe.gouv.fr) est le **portail français du programme européen pour la recherche et l'innovation**. Il délivre des informations actualisées sur ce programme, sur les appels à propositions, les manifestations qui visent à faire connaître ces appels et toute information susceptible d'aider les porteurs de projets des organisations de recherche françaises. Il rend visible le dispositif national d'accompagnement aux programmes européens, en particulier le réseau des Points de contacts nationaux mais aussi les dispositifs en région. Les contenus, précis et factuels, sont rédigés en français.

Nouvelles relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni : les impacts du Brexit pour l'ESRI

Le 1er janvier 2021 a marqué la fin de la période de transition au cours de laquelle le droit de l'Union continuait de s'appliquer au Royaume-Uni. La sortie du Royaume-Uni de l'UE a des conséquences majeures pour la coopération bilatérale en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation :

- la libre circulation des personnes ayant pris fin, un nouveau régime migratoire est appliqué à partir du 1er janvier 2021 avec des conséquences pour les mobilités des étudiants et chercheurs. Les étudiants et chercheurs français désireux de séjourner au Royaume-Uni sont invités à [s'informer sur les nouvelles dispositions mises en place par les autorités britanniques](#) ;
- les autorités britanniques ont annoncé qu'à partir de l'année universitaire 2021/2022, les étudiants français voulant étudier dans une université britannique (hors mobilité encadrée dans le cadre d'un partenariat de l'établissement d'origine et l'établissement britannique) devront s'acquitter de frais de scolarité majorés applicables aux étudiants internationaux ;
- s'agissant de la participation du Royaume-Uni aux programmes de l'Union, l'accord de commerce et de coopération, qui doit encore être ratifié par l'Union européenne, prévoit l'association du Royaume-Uni à Horizon Europe, à l'exception du fonds du Conseil européen de l'innovation. Le Royaume-Uni a annoncé de ne pas souhaiter participer à la nouvelle génération du programme Erasmus+ à partir de 2021, en développant un système propre de mobilité sortante non précisé à ce jour.

Pour plus d'informations sur les impacts du Brexit pour l'ESRI, vous pouvez consulter nos FAQ :

- brexit.gouv.fr (portail du Gouvernement) ;
- esr.gouv.fr (recherche et innovation ; Horizon 2020/Europe) ;
- etudiant.gouv.fr (enseignement supérieur, mobilité étudiante ; Erasmus+).

La DAEI est à la disposition des établissements et organismes pour tout retour d'expériences sur les impacts du Brexit au quotidien et sur leurs réflexions concernant l'avenir de leurs relations avec des établissements britanniques. Pour prendre contact avec nous, n'hésitez pas à écrire à brexit@recherche.gouv.fr.

Vers une recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte : commentaires de la France sur l'avant-projet

La France a officiellement réagi à l'[avant-projet de la future recommandation sur la science ouverte](#) de l'UNESCO qui vise à faciliter la coopération internationale et l'accès universel à la connaissance scientifique. Si le texte ambitieux de cette première version de la recommandation est d'une grande qualité, la France propose quelques axes de rééquilibrage en faveur des enjeux propres aux publications scientifiques ainsi qu'une meilleure prise en compte de la diversité des communautés disciplinaires et des initiatives locales portées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Les consultations avec les États membres et les parties prenantes se poursuivront cette année. Le texte final de la recommandation devra être approuvé par les États membres de l'UNESCO à l'occasion de la prochaine Conférence générale prévue en novembre 2021.

Rendez-vous [sur ce lien](#) pour plus d'informations et pour consulter les commentaires de la France.

Appels à projets et candidatures

- Appel à candidatures - PCN Horizon Europe**

Dans le cadre du lancement du nouveau programme de recherche et d'innovation de l'UE, Horizon Europe, le MESRI met en place un nouveau dispositif de Points de Contact Nationaux (PCN) chargé de promouvoir les opportunités offertes par le programme auprès de la communauté de l'ESRI français.

Cette réforme s'inscrit dans le plan d'action national d'amélioration de la participation française aux dispositifs européens de financement de la recherche et de l'innovation (PAPFE). Elle a vocation à apporter une meilleure réponse aux besoins des déposants et de leurs structures d'accompagnement, avec la mise en place d'un réseau resserré, composé de PCN mis à disposition du MESRI entre 40 et 60% de leur temps, pour accomplir cette mission.

L'appel à candidature est **ouvert jusqu'au 19 février minuit**. Il est consultable et téléchargeable [sur le site Horizon-Europe du MESRI](#).
- Appel "Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux" (MRSEI) 2021**

L'ANR vient de publier [son appel MRSEI 2021](#) pour soutenir le montage de projets européens et internationaux en coordination.

Les projets sélectionnés reçoivent une aide maximale de 30 000 € pour une durée maximale de 24 mois pour soutenir le montage du projet (i.e. déplacement, organisation de réunions, cabinet de conseil). 2 dates de soumission :

 - o **2 mars 2021 (13h) ;**
 - o **7 juillet 2021 (13h).**
- Appel à candidatures du programme d'échange franco-allemand des assistants parlementaires stagiaires**

Ce programme s'adresse à tous les étudiants français inscrits dans l'enseignement supérieur et titulaires d'une licence. Il offre une mobilité d'un an à Berlin, comprenant un semestre d'études à la Humboldt Universität zu Berlin et un semestre en tant qu'assistant parlementaire stagiaire à la Bundestag. Plus d'information [sur notre site](#).

Date-limite : le 12 mars 2021.
- Appels à communications Forum Innovation 2021**

Le Réseau de Recherche sur l'Innovation (RRI) lance un appel à communications dans le cadre du **Forum Innovation 2021 qui se déroulera le 1er et 2 juin 2021 sur le thème "Enseignement Supérieur, Recherche et innovations Responsables"**.

La date limite de transmission des communications est fixée au **15 mars 2021**.

Pour accéder à l'appel à communications sur le [site du Forum de l'Innovation 2021](#).
- Appel à candidature pour le programme de bourse Franco-Philippin "Philfrance-DOST"**

L'ambassade de France aux Philippines en collaboration avec le Département des Sciences et des Technologies des Philippines lance un appel à candidature dans le cadre du **programme de bourse "Philfrance-DOST"**.

Ce programme est à **destination des étudiants philippins** souhaitant effectuer un **master** ou un **doctorat** dans une **université publique française** dans les domaines suivants : Agriculture, sciences vétérinaires, foresterie, ressources naturelles, environnement, changement climatique, application nucléaire dans le domaine de la santé, sciences biologiques, microbiologiques et les sciences des matériaux.

Plus d'information [sur ce site](#).

Échéance de l'appel à candidature : 15 mars 2021.
- Appel "Make Our Planet Great Again" 3**

Le jury du 2ème appel MOPGA 3, à destination des chercheurs post-doctorants, a procédé à la sélection de 21 dossiers sur un total de 127.

Le MEAE souhaite pérenniser cette initiative en lançant, au cours du 1er semestre 2021, un nouvel appel MOPGA 4 orienté " One Health " à destination des chercheurs post-doctorants.
- Vous trouverez ci-dessous les **appels à candidatures pour les Programmes Hubert Curien (PHC)** actuellement ouverts :

 - o Maroc - [Toubkal](#) - date limite de candidature : **15 février 2021** ;
 - o Taïwan - [PHC Star](#) - date limite de candidature : **24 février 2021** ;
 - o Israël - [PHC Maimonide](#) - date limite de candidature : **29 avril 2021**.

Plus d'informations sont disponibles via le [site de Campus France](#).

Pour rappel : les 33 analyses d'impact scientifiques des programmes Hubert Curien réalisées à ce jour peuvent être consultés via le [site du MESRI](#).

Une infolettre hebdomadaire à destination des étudiants internationaux

Le [Service Universitaire des Langues](#) de l'université de Nantes propose à ses étudiants internationaux une infolettre hebdomadaire s'adaptant aux besoins spécifiques de ce public (simplification de la communication universitaire, attentes plus ciblées...). Elle permet également de mettre en valeur les actions et ressources du Centre de Ressources en Langues.

Destinée en priorité aux étudiants du DUEF, cette infolettre est adaptée et envoyée toutes les deux semaines aux étudiants Erasmus et une fois par mois aux étudiants français souhaitant approfondir leurs compétences en langues et rencontrer des étudiants internationaux. Elle se décline généralement en plusieurs rubriques :



- Les activités proposées par le Centre de Ressources en Langues (clubs de conversation, programme UNIV BUDDY, E-tandems...);
- Une approche culturelle de la langue (cinéma, littérature, podcasts);
- Les ressources à disposition pour l'apprentissage des langues (ressources du CRL, ressources libres, Moocs...);
- Des conseils pédagogiques et d'organisation méthodologique;
- Une approche plus sociale (développée en période de confinement) avec les actions d'aide et d'accompagnement pour les étudiants (santé, jobs étudiants, distributions alimentaires et produits d'hygiène...).

Si vous désirez mettre en avant un projet ou un dispositif à dimension internationale développé dans votre établissement, n'hésitez pas à nous contacter (bimcontact@enseignementsup.gouv.fr) pour qu'il apparaisse dans un prochain BIM !

Contact - S'abonner - Mentions légales

Une publication du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Délégation aux affaires européennes et internationales